

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East  
Suite 200  
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est  
Bureau 200  
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	Samedi 3 septembre 2022	<b>Heure de départ</b>	13 h 00
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 9 : Dégagé (Temp. : 29 °C) Vent Ouest 8 km/h		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	Ferme EPT Piste 3 Piste intérieure 2
<b>Nombre de courses</b>	9 71 inscriptions		
<b>Retraits Vétérinaire :</b>	2	Commissaires :	3 Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	Fenton Platts	Paul Nielsen

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

### Bureau :

Une température très élevée aujourd'hui, nécessitant deux retraits.

### Examens de films :

### Courses :

Course 1 – **Enquête** des commissaires pour le départ du #5, "Shez a Sealy", (Steve Jadoo). Le cheval a reculé au départ, mais après examen, aucune

obstruction n'a été constatée par le juge de départ adjoint, et le cheval a été réputé avoir pris un bon départ.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/1F05zixvAtc>

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – *The Vice Regent Stakes*

**Enquête** des commissaires et un avis de faute déposé par le jockey du #3, "Silent Poet", (Justin Stein), contre celui du #4, "Warp Ride", (Eswan Flores), et du #7, "Rockcrest", (Keveh Nicholls), pour une obstruction survenue lorsqu'ils approchaient le virage de fond.

Quant à Justin, il a dit que la personne, qui était à l'intérieur et qui portait le #1, criait très fort et qu'elle continuait à venir.

Eswan a expliqué que le virage approchait très vite et que la pression venait de l'extérieur, sans pouvoir aider les jockeys à l'intérieur.

Keveh dit être resté sur son chemin, cherchant juste à rester collé au #4 se trouvant à l'intérieur, et ne bougeant pas de son parcours.

Rafael menant le #1, "Mason's Gamble", a dit que Justin criait, mais que les chevaux de l'extérieur ne cessaient d'arriver et de frapper la clôture.

Après examen, nous avons disqualifié le #7, "Rockcrest", (Nicholls), de la 3<sup>e</sup> position, et l'avons placé en 7<sup>e</sup> position, derrière le #3, "Silent Poet".

Un deuxième avis de faute a été déposé par le jockey du #6, "Wedgewood", (Jason Hoyte), arrivé en 2<sup>e</sup> position, contre le cheval vainqueur, le #2, "Forester's Fortune", (Daisuke Fukumoto), pour une obstruction survenue dans le virage de fond.

Jason a indiqué que les deux sont sortis et se sont retrouvés directement dans son parcours.

Daisuke a déclaré que le #3, "Silent Poet", a été interféré juste en face de lui et ce dernier est rentré directement dans la trajectoire de son cheval. Il a juste essayé de l'éviter, sans pouvoir rien faire.

Le deuxième avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/6e4HxQKXbVo>

Course 5 – Le #6, “Jilli Marie”, (Steven Bahen), est parti de manière maladroite.

Course 6 – **Enquête** des commissaires et un avis de faute déposé par le jockey du #3, “Loki’s Lighting”, (Skye Chernetz), contre celui du #2, “Acquired Taste”, (Declan Carroll), pour une obstruction survenue dans le dernier droit.

Selon Skye, la voie était libre et son cheval était encore en pleine course quand le #2 s’est approché et l’a violemment bousculé pour ensuite l’envoyer dans le cheval se trouvant à l’intérieur.

Declan a dit que cela semblait affreux, mais juste au moment précis où il est allé remplir l’espace, le cheval devant a bougé en même temps et l’espace a rétréci. Après examen, le #2 a été disqualifié de la 2<sup>e</sup> position et placé en dernière position, derrière le #3 et le #1.

Lien pour la vidéo d’enquête : <https://youtu.be/8RXZfEOQRKc>

Course 7 – **Enquête** des commissaires et un avis de faute déposé par le jockey du #1, “Mardene”, (Keveh Nicholls), contre celle du #3, “Curlin Candy”, (Emma-Jayne Wilson), pour une obstruction survenue aux alentours du virage de fond. Keveh a déclaré avoir fait tout le chemin jusqu’à l’intérieur et Emma l’a pressé contre la clôture, en la frappant violemment, il y avait du blanc sur sa botte, il ne sait pas pourquoi elle a fait cela.

Emma a déclaré avoir vu Keveh à l’intérieur et lui avoir cédé la place.

Il a dû venir près d’elle et faire tourner l’arrière de son cheval. Il se tenait loin des chevilles du #2 qui était en face de lui.

Il est demeuré dans son parcours.

Après examen, nous avons disqualifié le #3 de la 1<sup>re</sup> position et l’avons placé en 3<sup>e</sup>, derrière le #1.

Lien pour la vidéo d’enquête : [https://youtu.be/JC\\_Pf4XqvoM](https://youtu.be/JC_Pf4XqvoM)

Course 8 – En raison de difficultés techniques, la photo prise au téléobjectif n’a pas été disponible après la course et la course a été analysée par la reprise vidéo.

Course 9 – Rien à signaler.

Paris mutuels : \$4,276,690

**Réclamations :**